

# Un site web qui regroupe les produits made in Loire

Loire le 13 décembre 2016 - Aline Vincent - Agroalimentaire - article lu 766 fois



**Avec Delicesdu42.fr, le Pôle agroalimentaire Loire met tout particulièrement en avant l'un de ses outils de promotion des richesses culinaires du département.**

Pour le président du Pôle agroalimentaire de la Loire, André Duvernoir, « notre raison d'être est de promouvoir la filière, de mettre en relation ses acteurs et d'accompagner la montée en compétence des adhérents ». Le Pôle compte près de 150 adhérents agriculteurs, artisans, industriels, restaurateurs et autres fournisseurs. L'une de ses missions consiste à faire travailler ses entreprises en réseau dans un esprit collégial.

C'est dans cette optique que le Pôle agroalimentaire Loire lançait fin 2015 le site [Delicesdu42.fr](http://Delicesdu42.fr). Objectif : présenter les richesses du territoire à l'ensemble de la population et mettre en relation les différents acteurs de la filière qui ont souhaité y figurer. La plateforme a été conçue pour faire connaître le large éventail de produits gastronomiques 100 % ligériens. L'initiative reçoit le soutien du Département, de Saint-Etienne métropole, de la Région, la CCI de Saint-Etienne/Montbrison, la chambre d'Agriculture et la chambre des métiers et de l'artisanat de la Loire.

## « Rien ne sert de courir... »

Le consommateur peut visiter le site via son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. A partir de mots clefs, il permet de géolocaliser les points de vente et d'avoir accès à toutes les informations utiles concernant le professionnel. L'initiative du Pôle agroalimentaire est née d'un constat : « le consommateur n'a pas connaissance de tous les points de vente directs de la Loire et il se perd souvent entre les différents sites Internet existants, témoigne Christine Roux qui en a été le chef de projet.

« De son côté, le professionnel a besoin de communiquer et d'entretenir le lien avec ses clients. Le pôle souhaite, à travers ce type d'action marketing, susciter le réflexe d'achat dans le département. Le slogan est d'ailleurs : « Rien ne sert de courir, il faut rester dans le coin ! » Parallèlement, le Pôle agroalimentaire propose un accompagnement individualisé, notamment aux entreprises de petite taille, grâce à ses outils métiers innovants au service de leurs projets stratégiques.